

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 07 novembre 2006, une note d'information relative à l'introduction en bourse par augmentation de capital de la société FENIE BROSSETTE, société de négoce opérant sur les marchés du BTP, des infrastructures et de l'industrie.

Les actions de FENIE BROSSETTE seront cotées au 1^{er} compartiment de la Bourse de Casablanca. L'admission des actions aux négociations s'effectuera par la procédure d'Offre à Prix Ferme.

Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

- Nombre de titres offerts : 338 984 actions
- Prix de souscription : 295 DH
- Montant de l'opération : 100 000 280 DH
- Période de souscription : du 16 au 22 novembre 2006 inclus
- Syndicat de placement : Attijari Intermédiation, Attijariwafa Bank et Safabourse.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par le CDVM doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public, à tout moment, au siège de FENIE BROSSETTE (650, Boulevard Mohammed V- Casablanca – Tél : 022 63 91 00) ;
- Tenue à la disposition du public sur demande, dans un délai maximum de 48h, auprès des points de collecte du réseau de placement ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs ;

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél : 037 68 89 24

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/034/2006

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières